

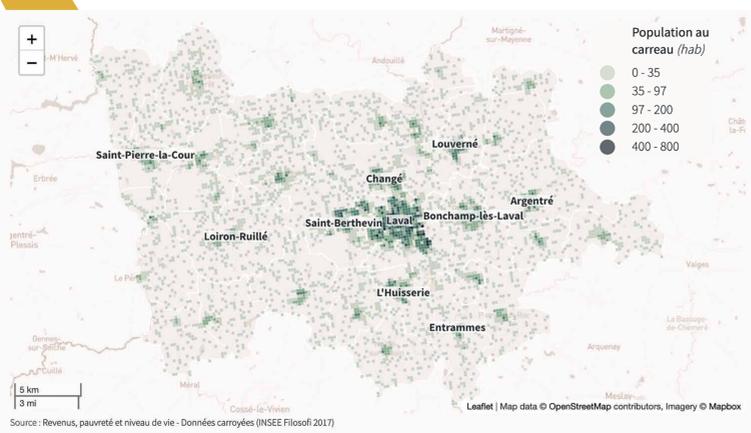
Demain, vos déplacements dans l'agglo

3 enjeux pour le territoire

Réduire l'empreinte écologique

1

Les transports sont responsables de **30 %** des émissions d'origine énergétique. Toute réduction des consommations de carburants impacte directement les émissions de gaz à effet de serre induites. Le potentiel de réduction des émissions est estimé à environ **35 %**, à l'horizon 2030.



2

Organiser efficacement l'offre de mobilité et accompagner son déploiement

Un territoire inégalement peuplé à desservir : une ville de 50 000 habitants, des communes urbaines périphériques, et des communes rurales

3

Imaginer collectivement de nouveaux modèles



Modes actifs :
marche, vélo...



Modes partagés :
transport en commun,
à la demande, covoiturage

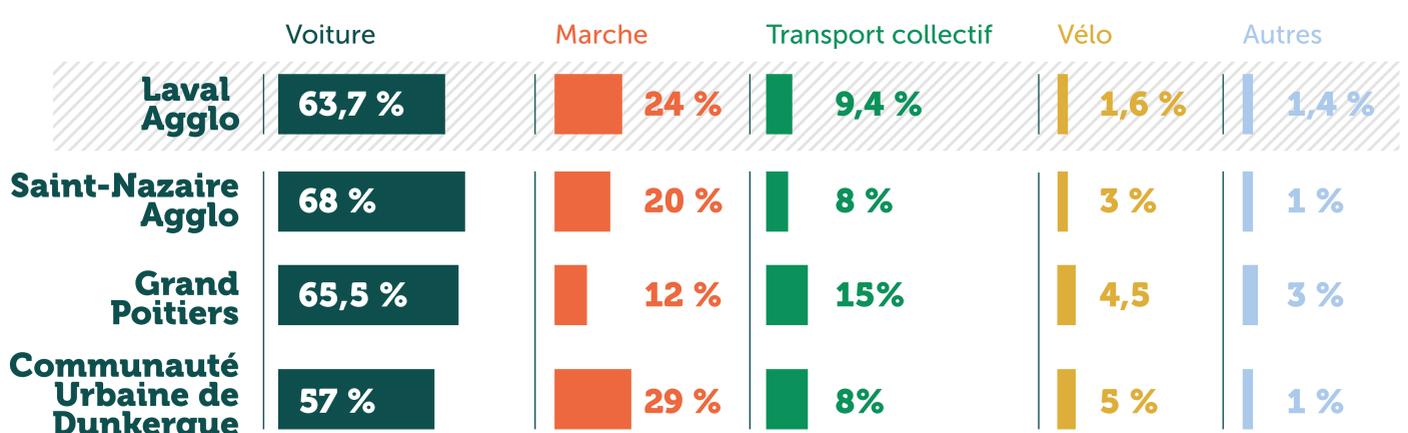


Intermodalité



Mobilités évitées :
télétravail...

La mobilité ici et ailleurs



Répartition des modes de déplacement dans l'agglomération de Laval et d'autres agglomérations de taille comparable - Sources : CEREMA, INSEE - Saint-Nazaire 2023, Poitiers 2018, Dunkerque 2020

L'agglomération construit son PDMS

Pourquoi ?

Les élus de Laval Agglomération ont souhaité se doter d'un document de planification opérationnel sur les 10 prochaines années : le Plan de mobilité simplifié (PDMS).

L'Agglomération, du fait de sa taille, n'est pas soumise à l'obligation de réaliser un plan de mobilité. **La collectivité a opté, par une démarche volontaire,** pour la réalisation d'un PDMS.

Il permettra d'**identifier clairement les problématiques** des déplacements sur l'agglomération, de **choisir un scénario d'évolution de la mobilité** sur le territoire et de se projeter dans l'atteinte d'objectifs grâce à un plan d'actions.

Les élus de Laval Agglomération ont posé plusieurs conditions de réussite à ce projet :

- Partager et concerter avec le public
- Prendre en compte la diversité du territoire : des territoires ruraux à la ville-centre
- Faciliter la mobilité pour l'attractivité du développement de Laval Agglo
- S'adapter au défi climatique



Phasage des études

Mai - Nov.
2024



Diagnostic des
mobilités actuelles
sur le territoire

Nov. 2024 -
Juin 2025



Élaboration
des scénarios

Juin - Déc.
2025



Rédaction
des fiches
actions

Concertation

Le saviez vous ?

En tant qu'Autorité organisatrice de la mobilité (AOM), la Communauté d'agglomération de Laval est en charge des politiques de déplacements sur son territoire.

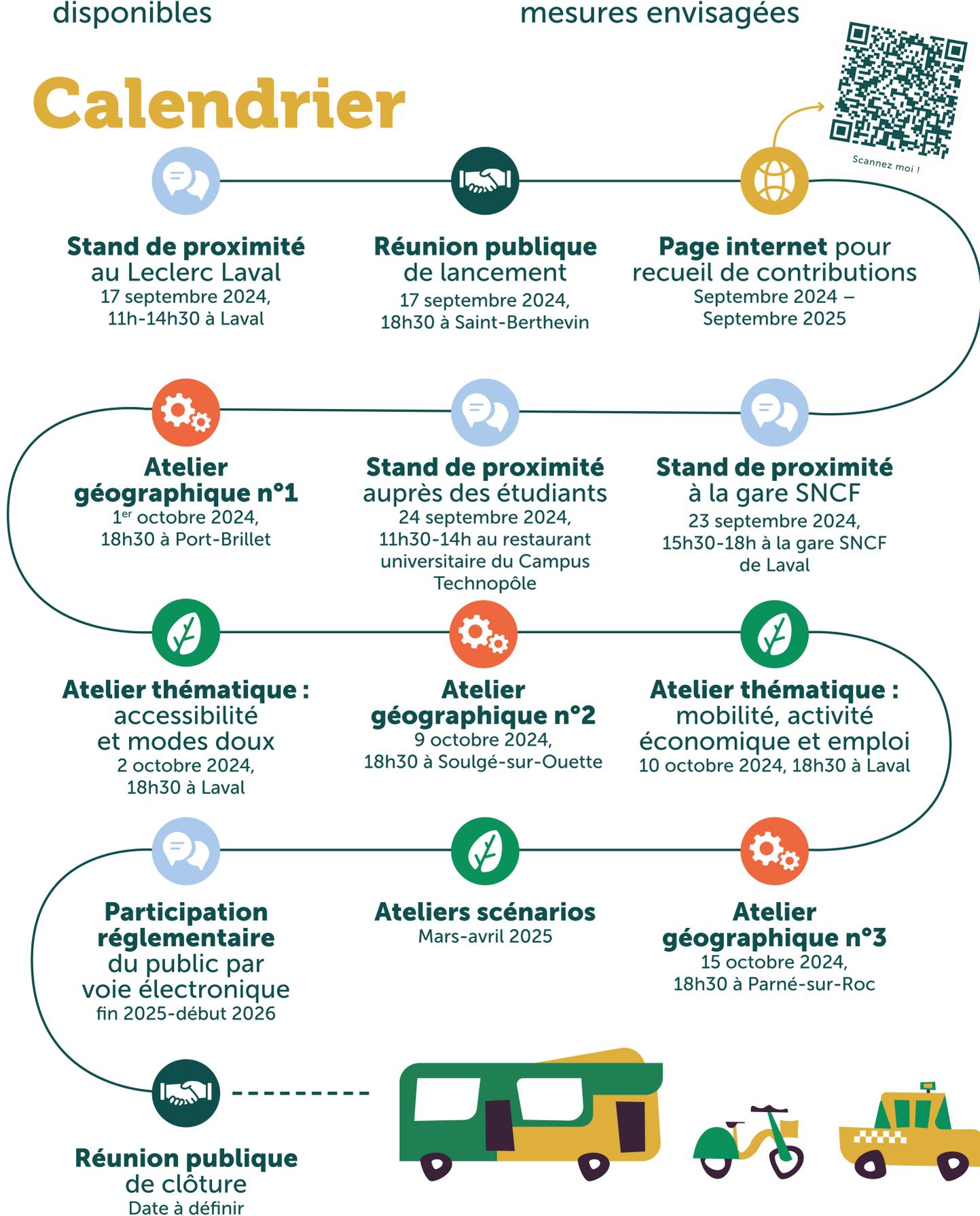


Votre avis nous intéresse

Objectifs de la concertation

- Prendre en compte votre avis pour créer un plan qui corresponde aux habitants du territoire
- Enrichir le diagnostic avec les habitants
- Donner l'accès aux études en cours et aux informations disponibles
- Concerter sur l'ensemble de l'agglomération de Laval
- Favoriser l'appropriation du plan par les acteurs locaux et les citoyens, renforçant ainsi sa légitimité
- Garantir une mise en œuvre efficace des mesures envisagées

Calendrier



Conception et création par Agence KAZ - SYSTRA et LAVAL AGGLO

Les acteurs de la concertation



agglo-laval.fr

